
LA SAVOIE

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

CHRONIQUE

La rentrée de l'Académie de Savoie. — A l'expiration de la période des vacances, l'Académie de Savoie a tenu sa séance de rentrée le mercredi 20 novembre, à quatre heures et demie du soir, dans son salon du Château.

Le Concours de peinture de la fondation Guy. — A l'ouverture de cette séance, l'Académie, sur la proposition de son président, M. François Descostes, a pris la délibération suivante :

« Considérant que le soin d'organiser le concours biennal de peinture de la fondation Guy appartient exclusivement, d'après les volontés expresses du donateur, à la Municipalité de Chambéry ;

« Que l'Académie de Savoie n'a d'autre mission à remplir que celle de juger le concours et de décerner le prix dont les espèces sont successivement remises, s'il y a lieu, aux lauréats par M. le Receveur municipal qui en est dépositaire ;

« Considérant que ce concours doit avoir lieu en 1907, suivant le roulement d'usage ; que nul n'a pu l'ignorer parmi les artistes intéressés ;

« Considérant que ceux-ci étaient donc virtuellement mis en demeure de préparer leur concours et d'être prêts à présenter leurs œuvres pour le second semestre de 1907 ;

« Considérant que, par lettre du 13 novembre 1907, sans autre avertissement préalable, M. le Maire de Chambéry a avisé M. le Président qu'il avait fait installer comme précédemment, dans une salle du Musée-Bibliothèque, les œuvres des divers concurrents et a invité l'Académie à procéder au jugement du Concours et à l'informer ultérieurement de la décision rendue ;

« Considérant que, dans la même lettre, M. le Maire a transmis à M. le Président les soumissions des trois candidats, accompagnées des listes de leurs œuvres exposées ; »

« Considérant que, dès lors, et par lettres des 16 et 19 novembre, M. le Maire a transmis sans commentaire à M. le Président celles par lesquelles deux des concurrents déclarent se retirer ;

« Considérant que l'Académie, en vacances dès le 17 août, tient aujourd'hui, 20 novembre, sa séance de rentrée et qu'il y a lieu de délibérer sur l'invitation que M. le Maire lui a fait l'honneur de lui adresser par sa lettre du 13 novembre ;

« Qu'elle n'a pas à justifier M. le Maire d'une décision qu'il a prise librement et dans la plénitude de ses pouvoirs et que lui seul peut dès lors modifier ou rapporter ; pas plus qu'elle n'a à se prononcer sur l'incident des retraites dont elle n'a pas à être saisie ;

« Que, se cantonnant dans son rôle, elle n'a qu'à nommer une commission pour juger un concours qui existe par le fait que trois concurrents s'y sont présentés dans les délais fixés ;

« L'Académie, donnant acte à M. le Maire de sa lettre du 13 novembre 1907,

« Décide qu'il y a lieu de procéder conformément aux précédents et à l'usage constant au jugement du concours de peinture de la Fondation Guy pour l'année 1907 et de considérer comme soumises au Concours toutes les œuvres qui resteront exposées au jour où la Commission se présentera au Musée pour procéder à leur examen ;

« Nomme membres du jury, indépendamment de M. le Président qui en est membre de droit, MM. Jacques Bourgeois, Arthur Bertin et François Grange ».

Une lettre de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie. — A propos des récents incidents soulevés par le Concours de peinture de la fondation Guy, M. d'Arcollières, secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie, a adressé au *Démocrate savoisien* une lettre aussi courtoise que spirituelle que nous nous empressons de reproduire et qui remet toutes choses au point en des termes vraiment académiques :

« Chambéry, le 21 novembre.

« Monsieur le rédacteur du *Démocrate savoisien*,

« On me communique le numéro de votre journal du 13 novembre courant, où, sous le titre : *L'Académie de Savoie et les arts*, vous avez publié des lignes d'une ironie plutôt énergique, mais qui ont le malheur, assez grand, de se tromper d'adresse.

« Depuis trente et tant d'années, ce n'est point l'Académie de Savoie qui rédige le programme du concours de peinture de la fondation Guy ; c'est la mairie de Chambéry seule qui, tous les deux ans, annonce ce concours au public, en fixe la date, en décide la durée, en règle les conditions, et l'Académie, qui est ou n'est pas avertie d'avance du fait, n'a qu'une seule mission : celle de décerner le prix dont le montant est d'ailleurs, comme les fonds qui le fournissent, entre les mains de M. le receveur municipal.

« Je ne sais quels sont les projets, plus ou moins ténébreux, que votre collaborateur Novalèse attribue au jury chargé par l'Académie d'examiner les envois des concurrents. Afin de le tranquilliser — et d'essayer aussi de soulager les artistes de leur profond « écœurement », — je peux toutefois lui apprendre que le jury en question n'était pas nommé encore le 13 courant, date de l'apparition de son article, par la raison fort naturelle que l'Académie, en vacances depuis le 7 août, ne s'est réunie de nouveau qu'hier, 20, dernier jour que lui ont assigné les auteurs du programme pour se prononcer sur le concours.

« Veuillez enfin avoir l'extrême obligeance de faire observer à votre collaborateur Novalèse que, dans le cas où il aurait envie de critiquer encore les programmes des concours dont s'occupe l'Académie de Savoie, il serait bon qu'il s'assurât préalablement s'ils portent ou non la signature du secrétaire perpétuel,

« Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations empreintes.

« Le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Savoie,

« D'ARCOLLIÈRES ».

Le Château de Ripaille, par *Max Bruchet*. — Au nom de l'Académie de Savoie, M. le Président a adressé à M. Max Bruchet, l'auteur de cette splendide publication, la lettre suivante :

« Chambéry, le 21 novembre 1907.

« Monsieur et honoré Confrère,

« L'Académie de Savoie a eu, pour sa séance de rentrée, une délicieuse surprise : celle de trouver sur son bureau le précieux exemplaire dont vous avez bien voulu lui faire hommage de votre magnifique ouvrage : *Le Château de Ripaille*. Le nom de son auteur, les en-tête des chapitres, l'admirable ordonnance qui préside à leur enchainement, la préface que nous avons lue, les pages que nous avons feuilletées et les documents inédits qui en forment le couronnement ont suffi, dès la première heure, à nous édifier sur la haute valeur littéraire et historique de cette œuvre magistrale ; mais nous n'avons point la prétention de la juger hâtivement et je veux tout simplement aujourd'hui, au nom de notre Compagnie, vous exprimer notre reconnaissance confraternelle pour la délicate pensée que vous avez eue de nous faire ce présent royal, qui sera le plus bel ornement de notre bibliothèque, et notre admiration pour un ouvrage vraiment merveilleux où l'enveloppe est digne de la substance et où la maison Delagrave a atteint, on peut bien le dire, le dernier degré de la perfection dans l'art de la typographie et de la gravure.

« Par un ordre du jour spécial inséré au procès-verbal de la séance, l'Académie vous a voté des remerciements enthousiastes et je suis heureux de porter à votre connaissance ce témoignage de l'estime et de la gratitude de notre Compagnie envers un des hommes qui honorent le plus notre grande famille de travailleurs de la province et qui servent le mieux la patrie en explorant les gestes des anciens et glorieux souvenirs du passé.

« Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

« Le Président de l'Académie de Savoie,

« Fr. DESCOSTES ».

Une lettre de l'historien de Ripaille. — En réponse à la communication qu'on vient de lire, M. Max Bruchet, archiviste de la Haute-Savoie, a adressé à M. le Président de l'Académie de Savoie la lettre suivante :

« Annecy, le 23 novembre 1907.

« Monsieur le Président,

« Mon devoir d'archiviste me faisait une obligation d'adresser mon effort sur Ripaille à la doyenne des Sociétés savantes de la Savoie. Votre sol hospitalier abrite, presque dans chacune de nos anciennes provinces, une compagnie d'hommes distingués réunis, malgré quelques divergences d'opinions, par la sincérité de leurs convictions, par leur commun désintéressement et par le culte du pays natal. Dans une région où nous sommes un peu éloignés des ressources d'une ville universitaire, les sociétés savantes seules peuvent être des foyers d'études. Il était donc bien naturel, tout en remplissant un devoir de reconnaissance envers ceux qui avaient encouragé mes recherches avec tant de bienveillance, de penser à ceux qui pourraient, en se servant des matériaux de leurs prédécesseurs, aller plus avant encore dans la connaissance de nos chères annales.

« Je suis extrêmement sensible à l'accueil sympathique que l'Académie de Savoie a bien voulu me réserver en prenant connaissance de mes recherches lors de sa dernière séance de rentrée et je vous prie d'exprimer à ces Messieurs toute ma gratitude.

« Laissez-moi vous remercier, Monsieur et très honoré Président, des termes que votre cœur a su trouver pour encourager mon labeur : ce témoignage d'estime m'est d'autant plus précieux qu'il émane d'un homme dont le caractère et les travaux forment un rare exemple.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

« MAX BRUCHET ».

Le Concours de la « Vieille France ». — M. le Président de l'Académie de Savoie a reçu la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire :

— 50 —
« Paris, le 1^{er} novembre 1907.

« Monsieur le Président,

« Il me semble devoir vous signaler le concours de la « Vieille France », récemment ouvert par le *Journal de la Famille*, la *Mode Illustrée*, sous la présidence du maître Mistral, assisté d'un jury où figurent MM. Mezières, Coppée, René Bazin, Maurice Barrès, Dorchain, G. Lenotre, Champol, Jean Aicard, Henry Bordeaux, A. Firmin-Didot, le duc de Rarecourt, Botrel, Jean Rameau et un grand nombre d'autres écrivains, poètes, érudits originaires de nos diverses provinces.

« Le Concours de la « Vieille France » constitue une très intéressante tentative de reconstitution régionaliste qui appelle certainement votre plus bienveillante attention. Il s'agit, en effet, pour les concurrents de rechercher, à leur choix :

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| Une légende curieuse | } de leur province |
| Un souvenir d'histoire locale | |
| Un usage pittoresque | |

qui servira de sujet à leurs compositions.

« Ces compositions, classées par région, seront examinées par les jurés appartenant à cette région, qui feront l'attribution des prix nombreux offerts par la *Mode Illustrée* à chaque groupe de ses abonnés provinciaux.

« Les meilleures compositions seront publiées dans la *Mode Illustrée* ou dans son supplément littéraire : *La Revue pour Tous*.

« Le concours est ouvert jusqu'au 20 janvier prochain. Le numéro de la *Mode Illustrée* que j'ai l'honneur de vous adresser vous fera connaître le détail des conditions.

« La haute connaissance que vous possédez de votre histoire régionale et le dévouement que vous mettez au service de tout ce qui intéresse la mise en valeur des richesses artistiques et littéraires de votre province me sont de sûrs garants de la sympathie avec laquelle vous suivrez notre effort.

« Il sera peut-être agréable à quelques-uns de vos compatriotes de s'y associer. Pour notre part, nous vous serons obligés de faire connaître autour de vous cette entreprise si intéressante pour tous ceux qui aiment et qui comprennent le passé. — Nous nous trouverons, en tous cas, honorés et reconnaissants de votre approbation.

« Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

« Pour le Secrétaire du Concours,
« **BARON DE MARICOURT,**
« **J. PONTAL** ».

Une conférence de Dom Besse. — Le 4 novembre, dans la grande salle des fêtes du château de Buisson-Rond, devant un auditoire d'élite, Dom Besse, l'éminent bénédictin, présenté par M. le baron de Mandat-Grancey, père de M^{me} la comtesse Elzéar de Boigne, a fait une magnifique conférence sur *Huysmans, sa vie et son œuvre*. L'éloquent orateur, au début de son discours, a rendu un superbe hommage à la Savoie, à ses horizons et à ses gloires.

Une prochaine réception académique. — L'Académie de Savoie a fixé au jeudi 12 décembre, à deux heures du soir, la réception en séance solennelle et publique de M. Maurice Denarié, nommé membre effectif.

A travers les livres et les revues. — *Le Denier du culte dans le diocèse de Chambéry*, par un ancien Président de Conseil de Fabrique (Imprim. Générale Savoisi., 1907, in 8, 35 p.). Projet très étudié d'une organisation du denier du culte basée sur les divers facteurs qui doivent intervenir dans la solution de ce délicat problème.

— M. Pierre Arminjon continue ses travaux sur les questions égyptiennes : il publie, presque simultanément, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} septembre, une étude sur *La Crise financière égyptienne actuelle*, et dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 août, en collaboration avec M. B. Michel, un article sur *L'Industrie du sucre en Egypte*.

Le Congrès préhistorique de Chambéry. —
Une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs.

En 1908, vraisemblablement au mois d'août, car la date précise n'en est pas encore fixée, le Congrès international des sciences préhistoriques, qui a jusqu'ici tenu ses assises périodiques dans différentes villes importantes de la province, se réunira à Chambéry. On escompte pour ce rendez-vous scientifique l'arrivée de trois ou quatre cents spécialistes venant de tous les points du globe.

C'est aux patriotiques démarches faites par nos concitoyens, M. Revil, l'éminent géologue dont la réputation est universelle dans le monde savant, le baron Jean-Albert Blanc et M. Schaudel que nous devons la faveur dont notre pays de Savoie va être honoré : celui-ci fera bonne figure au Congrès grâce aux communications que les autochtones se proposent d'y apporter. Notre ami regretté, André Perrin, ne sera plus là pour y représenter notre petit pays sur un terrain qui lui était particulièrement familier ; mais ses émules et ses successeurs ne se déroberont pas à la tâche glorieuse de faire aux travailleurs d'élite qui s'appêtent à nous visiter les honneurs d'une terre qui compte parmi ses enfants des hommes de la valeur de l'abbé Vallet et de Louis Pillet, pour ne parler que des disparus.

M. Revil sera pour le Congrès l'homme de la montagne, dans la plus haute acception du mot. Le baron Blanc explorera la nouvelle station lacustre qu'il a découverte dans le lac du Bourget ; M. Schaudel exposera ses pierres à cupule et à empreinte de pied humain, qui ont déjà si vivement intéressé son auditoire au Congrès d'Aix-les-Bains, et nous espérons bien que M. Stanislas Meunier, l'illustre professeur du Muséum d'histoire naturelle, devenu un des nôtres, ne refusera pas son concours à cette solennité qui contribuera à faire connaître et admirer la Savoie sous tous ses aspects.

Dans sa séance du 27 novembre, le Conseil municipal de Chambéry a montré une fois de plus l'intérêt qu'il porte à toutes les œuvres patriotiques et il a voté une subvention de 3.000 fr. pour aider à l'organisation du prochain Congrès.

Le Chevalier Charles Le Blanc de Cernex

Membre effectif de l'Académie de Savoie

ÉLOGE FUNÈBRE

PRONONCÉ A LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1907

PAR

M. François DESCOSTES, président.

MESSIEURS,

L'Académie de Savoie, si cruellement frappée depuis quelques années, a fait, au cours des vacances dernières, une perte nouvelle dont le devoir de son Président est de vous entretenir à cette séance de rentrée en associant notre Compagnie aux regrets bien légitimes que laisse M. le chevalier Le Blanc de Cernex à sa famille éplorée et à tous ceux qui l'ont connu.

Membre effectif, appelé à cette dignité en raison même de sa haute valeur et de ses remarquables travaux scientifiques, notre regretté collègue n'a pu donner parmi nous toute sa mesure ni même prononcer son discours de réception. Nous avons à peine entrevu cette silhouette de gentilhomme qui avait quelque chose du type suédois avec sa haute stature, son grand air, sa tête de penseur, sa physionomie calme et réfléchie, sa chevelure et sa barbe blonde parsemées de rares fils d'argent... On devinait en lui l'homme de science habitué à se plonger dans les calculs austères des mathématiques et l'homme de mer dont le regard profond et mélancolique semblait refléter la nostalgie de l'immensité ..

Charles-Marie César Le Blanc de Cernex appartenait à une famille noble, justement honorée, qui compte dans notre pays de Savoie de belles alliances et de profondes sympathies ; fils du Chevalier Le Blanc, ancien député au Parlement Sarde, il était né, à Chambéry, le 18 janvier 1853.

Dès sa plus tendre enfance, sa vocation se dessina impérieuse, irrésistible. Aussitôt que son intelligence fut éveillée et qu'il commença à avoir un embryon de volonté, c'est vers la marine qu'il se sentit appelé par un invincible attrait. Ce n'est point qu'il eût vu le jour sur les bords de l'Océan ni même d'un de ces lacs qui, tel que celui de Genève, sont de petites mers parfois agitées de véritables tempêtes ; mais le phénomène n'est point rare... Les grands spectacles de la nature ont leurs affinités ; et de même que les gars de Bretagne font d'excellents chasseurs alpins, les montagnards de Savoie ont le pied marin et deviennent une fois embarqués de parfaits loups de mer... La marine italienne a jadis recruté parmi les enfants de Savoie des officiers de grand mérite dont quelques-uns ont même laissé un nom illustre ; tels les amiraux de Saint-Bon, Arminjon et Martin-Franklin. Depuis notre annexion à la France, le capitaine de vaisseau Auguste d'Oncieu de la Bâtie, le comte Paul Costa de Beauregard et l'audacieux de Fésigny ont continué la tradition au sein de la marine française... Il est de toute justice d'inscrire à côté de ces noms, qui rappellent de beaux caractères et d'éclatants services, celui du lieutenant Le Blanc.

Après de fortes études faites au Collège des Pères Maristes de la Seyne, qui jouit jadis d'une réputation des mieux méritées, le jeune Le Blanc entra à l'Ecole navale, à la suite du concours de 1870. Nommé aspirant de deuxième classe à sa sortie du *Borda*, il fit le voyage classique d'application autour du monde sur le *Jean Bart*. Aspirant de 1^{re} classe en 1873, il embarqua sur le vaisseau de 1^{er} rang *L'Océan*, à bord duquel il retrouva comme commandant son compatriote Auguste d'Oncieu de la Bâtie.

Après deux années de croisière dans la Méditerranée, il fut attaché, en 1875, à l'équipage de la frégate mixte *Le Talisman*, qui partait pour les mers de Chine. La traversée fut particulièrement pénible ; le navire, assailli

par un violent cyclone, faillit sombrer et ne dut son salut qu'au sang-froid et à l'énergie de son commandant, Marcq Saint-Hilaire, l'habile manœuvrier qui devint amiral.

C'est au cours de cette campagne que le jeune officier contracta les germes de la maladie qui, en le contraignant d'interrompre le service à la mer, vint entraver à son début une carrière qui donnait les plus belles espérances.

Revenu en France, Le Blanc fut chargé des cours d'hydrographie à l'École de Blaye. C'est durant son premier séjour à cette école, où il reçut successivement les grades d'enseigne et de lieutenant de vaisseau, qu'il épousa la digne compagne qui fut le charme de sa vie, sa consolation et son soutien dans ses déceptions et ses épreuves. Vainement tenta-t-il de reprendre la mer ; ses forces le trahirent et il dut, la mort dans l'âme, renoncer à naviguer, à mener cette vie dont l'inconnu et l'imprévu constituent l'aliment si savoureux dans son amertume et qu'il avait rêvée, alors que, tout enfant, il s'absorbait à lire les récits des voyages et les aventures des marins célèbres.

Confiné malgré lui dans sa chaire d'hydrographie, Le Blanc sut tout au moins contribuer par un enseignement clair, net et méthodique à la formation des jeunes marins. La bonté vraie et profonde qui se cachait sous un masque plutôt froid et réservé se révélait dans la sollicitude avec laquelle il suivait ses élèves, s'attachait aux moins bien doués, les encourageait, leur donnait à titre gracieux des leçons particulières et assurait ainsi un succès qui, sans ce surcroît de sollicitude, eût été pour beaucoup gravement compromis.

La reconnaissance, la respectueuse estime et les regrets de ses élèves accompagnèrent le professeur lorsque sa maudite santé lui imposa un nouveau sacrifice : celui de renoncer à la carrière de l'enseignement. Nommé directeur de l'Observatoire de Rochefort, avec le

grade de lieutenant de vaisseau, il y passa douze années à voyager, on peut le dire, à travers les mers sidérales, se passionnant pour ses observations astronomiques et réglant sa pendule avec un soin et une précision qui mirent ce poste au premier rang.

En 1892, il publia un mémoire intitulé : *Application de la méthode Marcq Saint-Hilaire à la conduite du navire à grande vitesse* : « exposé précis et lumineux, — nous dit un spécialiste (1), — sur l'avantage d'une méthode générale due à son ancien commandant du *Talisman* pour la détermination du point, — opération capitale à la mer, puisqu'elle est destinée à fixer la position du navire sur la carte. »

Presqu'en même temps, Le Blanc éditait le complément de cette première étude, son *Graphique du point*, sorte de quartier de réduction perfectionné qui permet, à l'aide d'une règle graduée et de planches de tracés géométriques, d'obtenir d'un trait des résultats que des calculs longs et laborieux peuvent seuls dégager si l'on emploie les procédés ordinaires.

Ces travaux valurent à leur auteur une médaille d'or du Ministre de la Marine en 1892 et, peu de temps après, la croix de la Légion d'honneur ; mais ces hautes distinctions ne suffirent pas à le consoler du sacrifice qu'il avait dû faire et qui brisa sa vie : il eût voulu la remplir par des voyages au long cours, des explorations, des découvertes et des branlebas de combats, et il fut condamné à tracer son sillage... entre les quatre murs d'un bureau. Son âme de marin, maîtresse du corps qu'elle animait, put tout au moins prendre sa revanche dans les idéales navigations de la mer des étoiles...

Son activité comprimée s'épandit dans une floraison d'études intéressantes pour la science. De première force

(1) Qu'il nous soit permis de remercier ici l'ami fidèle qui n'aura pas de peine à reconnaître son inspiration et ses notes intimes dans le modeste hommage que nous rendons à la mémoire du lieutenant Le Blanc.

en mathématiques appliquées et en mécanique, Le Blanc avait le tempérament, l'imagination et l'esprit ingénieux des inventeurs. Plus d'une fois il approcha du but et ne fut devancé que par des spéculateurs plus hardis, moins modestes ou mieux favorisés des circonstances. Il eut l'idée de la roue libre, peu de temps après l'invention de la bicyclette, inventa un pluviomètre et un récepteur téléphonique qui ne fonctionna jamais que pour son usage, bien que le côté ingénieusement pratique de cet appareil eût été de nature à en généraliser l'emploi ; mais il n'était pas homme à battre monnaie avec les fruits de ses spéculations scientifiques.

Le Blanc avait à peine dépassé la cinquantaine lorsque, sur l'ordre des médecins, il dut abandonner son poste de Rochefort, prendre prématurément sa retraite et dire adieu à la mer que, du haut de son observatoire, il pouvait tout au moins contempler, en enviant les camarades qui, plus heureux que lui, s'en allaient aux extrémités du monde et revenaient, au bout de longs mois, avec des provisions de souvenirs, comme Loti, le peintre d'Orient... Le Blanc revint alors au pays natal et, dans cette admirable vallée de Chambéry, il choisit en artiste une retraite qu'avait habitée jadis un des nôtres, le comte Duverger de Saint-Thomas ; il l'arrangea à sa guise, comme s'il eût voulu se construire un vaisseau-amiral en face de ce merveilleux panorama dont on jouit de l'observatoire de Saint-Jeoire. Des fenêtres de son cabinet de travail, à Faverat, il pouvait contempler le sanctuaire de Myans et le château des Marches au premier plan et, à l'extrémité d'ondulations de terrains verdoyants et boisés, étagés pour le plaisir des yeux, les Alpes dauphinoises au midi et au couchant cette déchirure titanesque du Granier, sorte de vague de fond énorme, montant à l'assaut du ciel bleu, comme si elle surgissait d'une mer de rochers, pétrifiée en plein cataclysme.

C'est dans ces lieux enchanteurs que le marin redevenu montagnard passa les dernières années de sa vie. Son *home*, ensoleillé par la tendresse d'une femme et d'une fille dignes de comprendre cette âme d'élite et de

partager les émotions de ce cœur d'or, ne s'ouvrait qu'à de rares intimes. Un poète, son voisin (1), dont il appréciait comme nous l'aimable commerce, lui apportait parfois les saillies de son esprit primesautier, les bonnes pages d'un tryptique en préparation ou d'un sonnet tout frais éclos dans le crépuscule du dernier soir. Un camarade des chevauchées maritimes ou des ports d'antan lui revenait de loin en loin ou lui écrivait des nouvelles de la grande famille militaire ; et quand ses souffrances lui laissaient une heure de répit, Le Blanc se retrouvait homme du monde gracieux et spirituel, causeur fin et délicat, épistolier d'une originalité séduisante et d'un art exquis dans un style facile, naturel et rempli de saveur.

C'est là, Messieurs, que nos suffrages, friands de toutes les supériorités, étaient allés le chercher. Nous avons salué sa rentrée en Savoie avec l'espoir de profiter durant de longues années des lumières du savant et de la société du galant homme. Notre Compagnie se l'était attaché comme membre effectif... Hélas ! il n'a fait que passer parmi nous. Il est mort comme savent mourir les marins, la foi dans l'âme, le crucifix sur la poitrine et le regard au ciel.. Maintenant le *home* lui-même est fermé ; ceux qui l'habitaient sont dispersés, et celles qui restent pour pleurer et pour prier, sont retournées aux bords de la grande mer qui, mieux que la montagne encore, leur rappellent l'être aimé qu'elles ont perdu...

Charles Le Blanc est parti sans que nous ayions eu l'honneur de lui donner en séance publique la consécration qu'il avait si bien méritée ; mais nous n'en avons pas moins le devoir de saluer avec respect sa mémoire, d'inscrire son nom parmi ceux de nos illustrations provinciales et de nous associer à la douleur de l'épouse et de la fille qui ont la consolation de se dire que là-haut, dans le pays des étoiles, il y a un port d'attache où l'on se retrouve pour ne plus se quitter.

(1) Emmanuel Denarié.

BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

L'Economie alpestre de la Savoie

L'aménagement et la restauration des territoires montagneux est une œuvre capitale, pour les industries pastorales et forestières dans nos Alpes ; aussi devons-nous savoir gré de leurs efforts aux savants qui veulent bien s'y consacrer. Au premier rang, nous placerons M. Briot, — autrefois inspecteur des forêts à Chambéry, actuellement conservateur à Aurillac, — qui, chargé pendant de nombreuses années d'un service spécial, ayant pour mission de rechercher et de provoquer les améliorations pastorales utiles, publiait en 1896 un intéressant ouvrage *sur l'Economie alpestre* (1). Cet ouvrage, vivement apprécié des spécialistes, était couronné par la Société nationale d'Agriculture de France. « Le volume que notre confrère vient de faire paraître, écrivions-nous alors, est certainement l'un des plus remarquables qui aient été publiés sur ce sujet ; il a sa place marquée à côté des ouvrages classiques de MM. Surel, Cézanne et Demontzey, sur le reboisement des montagnes et la correction des torrents ».

« Nous ne saurions trop féliciter l'auteur, ajoutions-nous encore, d'avoir mené à bien un travail de cette importance ; nous l'engageons vivement à poursuivre ses études et à nous donner la monographie de chacune de nos vallées, en insistant sur les progrès de tous genres qui pourraient y être accomplis (2) ».

M. Briot vient de répondre, en partie, aux desiderata que nous formulions alors, en faisant paraître un nouveau volume sur les mêmes questions (3). Il nous paraît utile d'en exposer et d'en discuter les principales données, en insistant surtout sur celles ayant trait aux améliorations proposées.

L'auteur débute par l'examen des différents modes de l'exploitabilité et de la possibilité forestières. A ce point de vue, nous

(1) F. BRIOT. — *Etudes sur l'Economie alpestre et l'application de la loi du 4 avril 1882, à la restauration et à l'amélioration des pâturages.* (Berger-Levrault et Cie éditeurs, Paris-Nancy, 1896.)

(2) J. RÉVIL. — *Etudes sur l'Economie alpestre d'après M. Briot.* (Bull. Soc. d'Hist. nat. de Savoie, 2^e s. t. III. p. 11, 1897.)

(3) F. BRIOT. — *Nouvelles études sur l'Economie alpestre. Diverses questions générales et monographies.* (Paris, Berger-Levrault et Cie, 1907.)

dit-il, « l'idéal serait le partage des futaies en deux zones : l'une supérieure à jardiner, l'autre inférieure à mettre en vente par coupes intensives, mais par bandes étroites ». Cette méthode conseillée vers 1830 par un forestier suisse, Kasthofer, est, devons-nous dire, vivement discutée. Selon nous, elle peut présenter l'inconvénient de raviver, dans certains cas, l'érosion torrentielle. Nous avons pu constater que les coupes intensives effectuées, il y a quelques années, dans le vallon de l'Ire en amont de Doussart (Haute Savoie), — et dont M. Briot figure le mode d'exploitation par tramway en bois (*rise*) — ont amené récemment la formation d'un cône de déjection, dans les prairies avoisinant le lac d'Annecy, et causé ainsi de sérieux dégâts.

Par contre, nous serons entièrement de son avis lorsqu'il conseille l'émondage des résineux ; les branchettes, pour les hauts villages des Alpes, pouvant remplacer la paille, et permettant ainsi d'étendre les prairies dans une plus large mesure.

Une méthode également rationnelle et à conseiller, est celle dite *du contrôle*. Due à un forestier franc-comtois, Antoine Gurnaud, elle consiste à comparer, deux à deux, plusieurs dénombrements successifs des arbres d'une même forêt, dénombrements effectués à des intervalles égaux dans des conditions identiques. Cette répétition de cubages rigoureux, par intervalles de six à dix ans, permet de suivre la marche de la végétation et de régler les exploitations, pour le mieux. Le point important est de déterminer les variations relatives qu'éprouve le matériel forestier, et non de connaître le cube réel de ce matériel. Pour cela, on a adopté, afin d'établir ces variations, un tarif conventionnel uniforme, dont l'unité, appelée *sylve*, offre l'avantage de rendre les études comparatives faciles. Lorsqu'il y aura égalité entre le taux d'accroissement et le taux du placement désiré, des coupes pourront être effectuées ; elles devront être équivalentes à la somme des accroissements accusés par les diverses catégories de grosseur. La méthode permet, par des vérifications fréquentes et précises, de parvenir, grâce aux taux d'accroissement qu'elle met sans cesse en lumière, aux taux de rendement convenant aux propriétaires. Elle est conforme aux règles de la comptabilité commerciale, en évaluant séparément le capital et le revenu. Le premier est chiffré par les inventaires, le revenu est déduit des calculs d'accroissement.

En résumé, la méthode en question ne s'inquiète nullement de l'âge auquel l'arbre doit être abattu ; elle ne prend en con-

sidération que son accroissement lequel est déterminé par un mesurage fait périodiquement ; elle coupe l'arbre, lorsque ce mesurage constate que l'accroissement n'est plus suffisant.

Pour M. Briot, le reboisement en résineux et le pâturage sont choses parfaitement conciliables, mais dans de certaines limites. La raison, dit-il, en est que le bétail n'est friand ni de feuilles, ni de bourgeons empreints de résine. Le choix des essences, en cas de plantations et de pâturages, concomittants, est un point capital. Les risques auront d'autant moins d'importance qu'on emploiera des essences plus riches en résine ; ils seront presque nuis avec l'épicéa, plus faibles encore avec le pin. Toutefois, ajoute-t il, — et *cette réserve nous semble indispensable*, — « la mise en défends, jusqu'à l'époque où les pins auront atteint 0,20 cent., sera chose prudente ».

L'augmentation de la teneur des pelouses en plantes de qualités supérieures doit être sérieusement encouragée. D'après MM. Stebler et Schrotter, en pleines Alpes, une opération de gazonnement artificiel, bien conduite, peut donner d'importants bénéfices ; aussi peut-il être avantageux de cultiver en grand les semences de plantes de fortes altitudes. Des études opérées par ces auteurs sur le champ d'expériences de la Fürstenalpe ont eu pour but de démontrer la possibilité de créer des prairies plus productives sur les parcelles engraisées par le bétail et contiguës aux chalets, de produire des graines propres au regazonnement, en bons fourrages, des vides ou des places occupées par de mauvaises herbes ou des broussailles, enfin de parvenir à consolider par le gazon les terrains en pente et dénudés. Dans ce dernier cas le succès n'a été assuré, sur les terrains en pente, qu'au moyen de plantations par touffes, tandis que, sur les plateaux et les pentes douces, des semis accompagnés de fumure ont suffi.

Certaines montagnes justifient complètement la transhumance, puisque le gros bétail ne saurait y vivre. La Camargue et la Crau demandent qu'on n'effectue le reboisement des hautes montagnes qui leur étaient livrées, que dans les parties inférieures dégradées.

Cette manière de voir, d'après l'auteur, paraît rationnelle, l'ensemble de ces surfaces n'étant propre qu'au mouton, en raison de la sécheresse et ne pouvant être amélioré que par lui. En résumé, conclut-il, la transhumance provençale est réduite actuellement à un minimum indispensable. Il faut savoir s'en accommoder et harmoniser son maintien avec le bon aménage-

ment et l'amélioration progressive des pâturages dont elle a besoin.

Une remarque faite par M. Briot, et que nous sommes heureux d'enregistrer, c'est que nos deux départements savoisiens sont, au point de vue pastoral, les premiers de nos Alpes. Il établit cette assertion en nous faisant visiter 70 communes, et nous signalant les améliorations faites ainsi que celles restant à faire. Un exemple à suivre est celui de la commune de Valloire où deux créations très utiles ont été effectuées en 1888 : une fruitière modèle au hameau du Col, et un alpage à la Lozette. Celui-ci a été organisé par la réunion de 180 parcelles provenant de 16 chalets abandonnés. Le capital de 36 000 francs employé a été rémunéré par une rente de 17 %. « On peut engager sans crainte, dit M. Briot, tous les groupes de hauts chalets, en situation semblable à celle de la Lozette, à se joindre en exploitations communes, certains de les voir réaliser une bonne opération financière ».

Une question que le savant conservateur des forêts a également abordée est celle de la correction des torrents. Il formule des conclusions que nous croyons devoir citer textuellement : « Ajoutons qu'autour d'un assez grand nombre de cours d'eau alpestres, comme d'une multitude de rivières de France, des acquisitions à l'amiable, suivies du laisser croître pur et simple, en futaie, des taillis achetés, et du boisement des très petites et rares parcelles dénudées que contiennent leurs berges, c'est à peu près tout ce à quoi il serait sage de se borner ». Ainsi exposées les conclusions de M. Briot ne semblent pas acceptables, et appellent de sérieuses réserves. Il existe des cas où des travaux de correction sont d'une nécessité absolue. Tels sont les travaux qui ont été effectués dans la vallée de l'Arc entre Saint-Michel-de-Maurienne et Saint-Jean, sur les torrents de Saint-Martin-de-la-Porte et de Saint-Julien. Ce dernier était pour la vallée un perpétuel danger. De plus, tout le versant du Mont-Cenis s'éboulait, entraîné peu à peu par le torrent, et c'était à bref délai la perte entière d'un village.

Sous la pression d'un versant tout entier de montagne aucun barrage n'eût pu résister ; aussi la solution adoptée par l'Administration forestière fut-elle de dériver le torrent par la berge gauche, en creusant une galerie d'environ 200 mètres. Ce travail fut terminé en 1896 et les résultats ont répondu à ce qu'on espérait.

En outre, il peut arriver que la forêt, taillis ou futaie, soit

impuissante à maintenir les terres sur les pentes. On voit assez souvent de vastes déchirures se produire spontanément au milieu de parties boisées : ç'a été le cas par exemple à Samoëns (Haute-Savoie) où une futaie d'épicéas a été impuissante à maintenir le sol argileux. Ç'a été encore le cas dans le haut bassin du torrent du Charmaix, près Modane (Savoie), où une forêt établie sur des bancs gypseux a été partiellement détruite.

En 1906, nous avons eu l'occasion d'étudier les débordements de ce torrent (1). Certains travaux de correction seraient d'une utilité incontestable. Selon nous, il serait utile de procéder au curage du lit de la rivière, à la consolidation de ses berges et, dans le bassin supérieur, d'effectuer quelques travaux de barrage, au voisinage d'une bande de gypses formant un pointement au milieu des schistes lustrés. Nos torrents traversant des terrains de nature différente, et s'écoulant sur des versants dont l'inclinaison et l'exposition sont variables, ne sauraient être « corrigés » (c'est l'expression consacrée) de la même manière. Le rôle du forestier, comme celui du médecin vis-à-vis d'un malade, est de se rendre compte de ces diverses modalités, afin de recourir aux mesures lui semblant le mieux appropriées. Dans certaines circonstances, le reboisement de parcelles dénudées peut être suffisant ; dans d'autres, des drainages pour détourner des sources ou de minces filets d'eau semblent indiqués, tandis qu'il est des cas où la nature des terrains rend nécessaires les travaux de correction. Ces travaux devront également être entrepris lorsqu'au débouché des gorges se trouvent des agglomérations nombreuses (les Fourneaux, Bozel, par exemple), où une voie ferrée à trafic important, comme la ligne du Rhône au Mont-Cenis.

Quoi qu'il en soit de ces divergences de vues, nous ne pouvons que féliciter M. Briot de ses nouvelles études, et de l'intérêt qu'il porte à nos populations montagnardes. Le chapitre qu'il a consacré aux améliorations à effectuer dans un certain nombre de communes de notre département est particulièrement remarquable et son utilité ne saurait être contestée. Cet ouvrage a donc sa place marquée dans toutes les bibliothèques de nos communes rurales.

Chambéry, 20 novembre 1907.

J. RÉVIL.

(1) J. RÉVIL. — *Le débordement du torrent du Charmaix près Modane (Savoie). Ses causes et ses enseignements.* La Nature, n° du 8 septembre 1906.

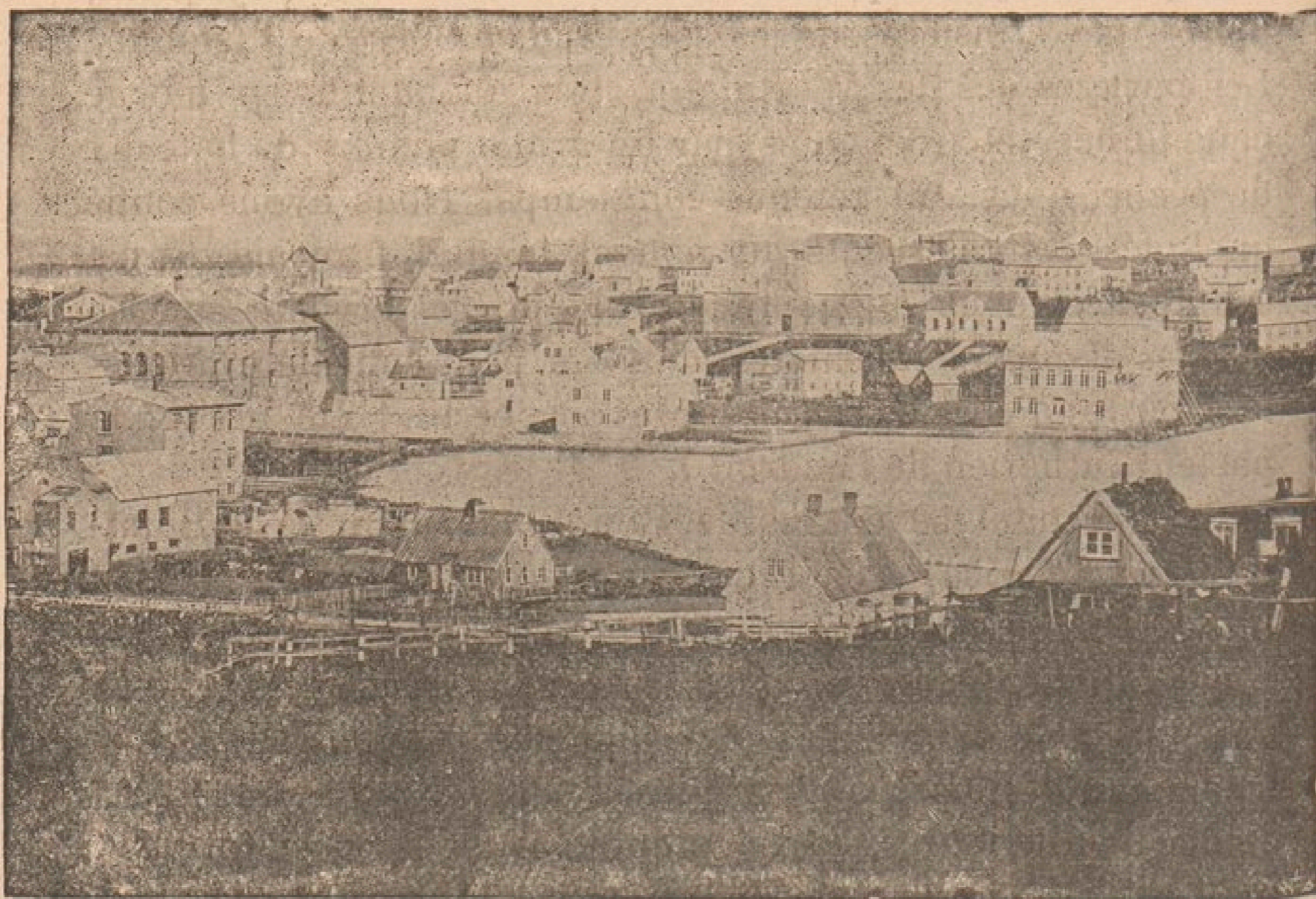
EN ISLANDE

DEUXIÈME LETTRE (1)

A bord du *Saint-François d'Assise*, en rade de Reykjavik,
8 mai 1907.

MONSIEUR LE CHANOINE,

Neuf heures du soir. — Les frémissements saccadés du bateau m'avertissent que nous levons l'ancre. Je me hâte de monter sur le pont pour un dernier salut à l'Islande et à sa capitale. Il souffle un fort vent d'Est, et le soleil, qui descend sur l'horizon avec de grandes lueurs d'incendie, nous fait



Reykjavik

(Cliché *Œuvres de Mer.*)

présager pour demain une brise plus fraîche encore. Il est temps de partir.

La petite ville se détache, bien éclairée, sur un arrière-plan de hautes montagnes neigeuses. Ça et là, dans le

(1) Voir la *Savoie Littéraire et Scientifique* du 2^e trimestre 1907.

fouillis des maisons inégales, dont les vitres rougeoient sous les feux du couchant, flottent en signe d'adieu quelques pavillons. Mais nos regards vont d'abord vers la hauteur de Landakot, où dominant la ville et le pays, le petit clocher de l'église catholique groupe autour de lui les bâtiments de la Mission. Là aussi, des drapeaux sont hissés en notre honneur ; et dans le salut fraternel de la croix blanche danoise à la croix blanche du navire-hôpital, je suis heureux de voir, outre le dernier témoignage d'une sympathie précieuse, un éloquent symbole de la Charité qui unit les peuples au nom de Jésus-Christ.

Il y a huit jours que nous sommes arrivés à Reykjavik, après une croisière sur les côtes Sud et Ouest de l'Islande. Les parages des îles Westmann, très abondants en morue cette année, et fréquentés par un grand nombre de bateaux de pêche, nous ont retenus longtemps. Nous avons confié quelques convalescents au nouvel hôpital français de cet archipel, et nous avons récité une prière fervente sur les tombes de nos compatriotes, dans le petit cimetière protestant où les a conduits, sans y avoir, certes ! été invité, le pasteur luthérien de l'endroit...

Et reprenant sa course de Bon Samaritain, le « Saint-François d'Assise » a continué sa mission d'assistance en mer. En trois semaines, son médecin a donné plus de deux cents consultations, recueilli à bord et rendu guéris à leurs navires une vingtaine de malades. De son côté, l'aumônier a distribué aux pêcheurs ou expédié en France, pour eux, près de deux mille lettres. Je ne compte pas les services relevant plus particulièrement de son ministère sacerdotal... Mais il faudrait pouvoir énumérer encore tous les renseignements techniques fournis aux goëlettes par le Commandant du « Saint-François », sans parler des besoins urgents auxquels il a pourvu, en délivrant aux capitaines du pain, du vin, du pétrole, etc.

Le 30 avril, il ne restait plus dans mes casiers que quatre paquets de lettres à distribuer : deux pour des bateaux dundkerquois qui s'étaient jetés à la côte, et dont les équipages,

sains et saufs, avaient été rapatriés en France ; et les autres pour deux goëlettes de Paimpol que nous recherchions en vain depuis le début de la campagne et dont personne ne pouvait nous donner des nouvelles. Tous les autres bateaux de pêche ayant été reconnus et plusieurs fois visités, notre mission en Islande se trouvait terminée. Il était urgent de nous ravitailler en vivres et en charbon, afin de cingler au plus tôt vers d'autres parages, vers d'autres détresses...

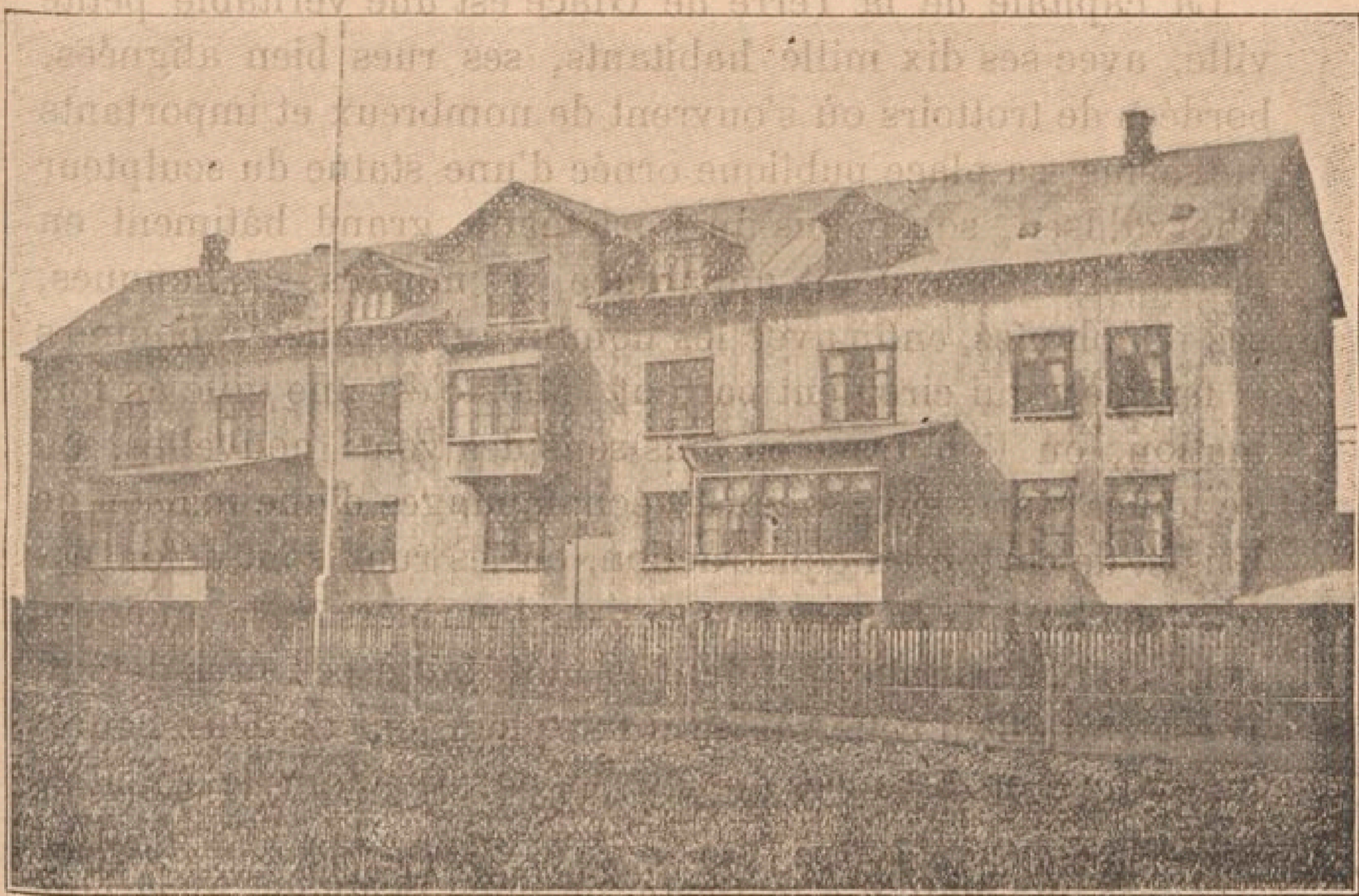
La capitale de la Terre de Glace est une véritable petite ville, avec ses dix mille habitants, ses rues bien alignées, bordées de trottoirs où s'ouvrent de nombreux et importants magasins, sa place publique ornée d'une statue du sculpteur Thorvaldsen, son palais du Parlement, grand bâtiment en pierre de sobre et noble apparence, ses musées, ses banques, ses téléphones, enfin avec les nombreux bicyclistes, hommes et femmes, qui circulent partout. Mais c'est une ville en formation, où l'on trace en tous sens des voies nouvelles, où de toutes parts surgissent les échafaudages d'une maison de bois et de carton en construction, où les rues sont défoncées par les charrois et transformées en bourbiers à la moindre neige, où l'éclairage, pendant la nuit, fait à peu près défaut. Il est vrai qu'en cette saison il fait plein jour de deux heures du matin à onze heures du soir, — en attendant le soleil de minuit !

Après une station à la Poste, où nous trouvons avec bonheur des nouvelles de nos familles, notre première visite est pour la Mission catholique. De l'observatoire de Landakot on guettait notre venue, et nous étions encore à bonne distance du presbytère que nous voyons accourir vers nous, bras et cœurs ouverts, les bons Pères de la Congrégation de Marie, chargés par le Vicariat Apostolique de Danemark de la direction de la Mission d'Islande.

Le Supérieur, le R. P. Meulenberg, est un Allemand. Le R. P. Servaës, son confrère, est un Hollandais. Tous les deux parlent admirablement le français, et ont pour notre nation catholique, si éprouvée, la plus réelle et la plus profonde sympathie. Tous nos compatriotes qui viennent à Reykjavik, depuis Mgr le Duc d'Orléans jusqu'au plus humble

pêcheur de morue, trouvent auprès d'eux cette cordialité d'accueil, cette hospitalité joyeuse et empressée, qui donnent au voyageur la douce illusion de la famille et de la patrie.

C'est la même impression qu'on éprouve, et que j'ai ressentie pour ma part avec une particulière émotion, en pénétrant dans le grand bâtiment voisin du presbytère, et en reconnaissant, dès l'entrée, le voile noir et la guimpe blanche de nos Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry.



*L'Hôpital desservi par les Sœurs de Saint-Joseph de Chambéry
à Reykjavik*

(Cliché Œuvres de Mer.)

L'hôpital qu'elles dirigent est le principal de Reykjavik⁽¹⁾.

(1) L'hôpital catholique ou des Sœurs, dans son état actuel, date de 1902. Il a été construit sur un terrain appartenant à la Mission et a fait disparaître l'ancien hôpital, une mesure. C'est un grand et beau bâtiment situé à Landakot, tout près de l'église catholique, sur une hauteur dominant la ville, entouré d'un jardin et de maigres prairies ; on y jouit d'une belle vue sur la rade. Il est en pierre, ce qui est à signaler dans le pays, et com-

C'était même le seul, jusqu'à ce que le Gouvernement français eut l'idée, — les Islandais la jugent une folie, — de créer un établissement spécial, *laïque*, pour les pêcheurs. Bien qu'ouvert, à un prix dérisoire, aux gens du pays⁽¹⁾, ceux-ci continuent à lui préférer l'hôpital des Sœurs dont les soixante lits sont insuffisants pour les demandes sans cesse croissantes de la population. Aussi est-il urgent d'agrandir les bâtiments actuels dans de notables proportions⁽²⁾.

A part quelques rares sectaires à l'esprit haineux et borné, la population islandaise estime hautement les Sœurs de Saint-Joseph et apprécie comme il le mérite leur dévouement si noble et si désintéressé. Il est vrai que ces dignes Religieuses interprètent leur mission avec toutes les délicatesses

prend deux étages. La distribution en est parfaite : vastes sous-sols avec cuisine, buanderie, réfectoire des Sœurs ; au premier, deux grandes salles, l'une de 6 lits, l'autre de 8, quatre autres de 5 lits chacune ; au deuxième étage, salle d'opération, pharmacie, trois chambres pour les malades qu'il est nécessaire d'isoler ; une salle de 5 lits, cabinet du médecin, salle d'attente pour les consultations, clôture des Sœurs ; salles de bain au premier et au second. Tout cela très propre ; place en tout pour 50 malades. Le personnel médical se recrute parmi les médecins danois. (V. *Rapport de M. de Valence, 1903*, et *Bulletin annuel des Œuvres de Mer, n° 10, janvier 1906.*)

(1) *Prix et conditions de l'hôpital français par jour* : Islandais, 75 centimes ; Français, 1 couronne 50 (la couronne vaut en monnaie française 1 fr. 30) ; Etrangers, 2 couronnes.

(2) A Reykjavik tous les malades vont à l'hôpital, même les gens aisés ; on choisit, pour être traité, un des six médecins de la ville, dont deux parlent le français. L'hôpital des Sœurs jouit de la confiance des Islandais et des étrangers qui fréquentent Reykjavik. En 1902, depuis l'ouverture qui eut lieu le 16 octobre, il y eut 37 malades hospitalisés dont 16 nécessitèrent des interventions chirurgicales. En 1903, on compta 221 hospitalisations et 74 opérations. En 1904, le chiffre des hospitalisations s'éleva à 251, celui des opérations à 88. En 1905, jusqu'au 15 avril seulement, 98 hospitalisés, 13 opérés. On voit que la progression est rapide. (*Bulletin des Œuvres de Mer, janvier 1906.*)

qui s'imposent au milieu de ce peuple au protestantisme ombrageux et défiant. Tous les malades, quelle que soit leur nation ou leur religion, sont reçus dans leur maison. Si elles ont trop souvent la tristesse de les voir mourir dans l'erreur, elles savent la refouler dans le secret de leur cœur ; et se gardant de tout zèle indiscret ou intempestif, elles se contentent, au moment suprême, d'élever les pensées de ces pauvres égarés, ordinairement de bonne foi, vers le Dieu qui les a créés, qui les aime, et qui va les juger. Non seulement tous les médecins de la ville, mais les étudiants de l'École de



Un Equipage paimpolais venant visiter un malade à l'hôpital

(Cliché *Cœuvres de Mer.*)

Médecine, trouvent à l'hôpital catholique un accueil déférent et des moyens d'étude à la hauteur des progrès modernes. Les ministres luthériens eux-mêmes peuvent, à toute heure, pénétrer auprès de leurs malades.

Ainsi, devant l'exemple pénétrant des vertus religieuses, sous la muette, mais incessante prédication de l'habit monastique, des crucifix et des pieuses images occupant partout la

place d'honneur, tombent peu à peu les préventions anticatholiques. Un travail se fait dans les âmes, dont Dieu seul peut mesurer le progrès, mais qui produit déjà des résultats bien consolants.

L'un des plus importants, parce qu'il est un gage précieux pour l'avenir de la Mission, c'est la faveur dont jouit l'école catholique. Cette école, où professent des Sœurs de Saint-Joseph sous la direction et avec la collaboration des Pères de la Mission, est fréquentée par quatre-vingts enfants environ, appartenant aux meilleures familles du pays. S'ils ne sont pas plus nombreux, c'est que les locaux ne permettent pas d'en recevoir davantage. Outre la langue islandaise, à laquelle les habitants sont très attachés et qui semble être le dialecte originaire des peuples du Nord, on enseigne aux élèves le danois, le français et l'allemand. Le R. P. Servaës, qui dirige les études de français, voulut bien me permettre, un jour, de pénétrer à l'improviste dans sa classe et de poser quelques questions aux élèves. Je fus agréablement surpris de la correction nette et posée de leurs réponses ; et à l'aisance intelligente avec laquelle une élève de deuxième année me récita une fable de La Fontaine, je fus convaincu que notre langue est étudiée, à Landakot, de façon pratique et sérieuse.

Refuge préféré des infirmités, foyer recherché de culture intellectuelle et de bonne éducation, la Mission catholique ne dédaigne pas d'alimenter en vulgaire eau potable ceux qui lui en font la demande. Car les habitants de Reykjavik ne boivent jusqu'à présent qu'une eau contaminée par le bacille d'Eberth, au point que la fièvre typhoïde règne en ville à l'état endémique. Le premier missionnaire de l'Islande, le P. Baudoin, un courageux prêtre français, du diocèse de Reims, eut l'idée de chercher, à Landakot, une source d'eau pure. Sous les moqueries et les quolibets des habitants, il creusa de ses propres mains un puits profond, à quelques pas de sa petite chapelle, et ses espérances furent largement justifiées. Ses successeurs viennent d'installer une pompe, mue par le pétrole, qui distribue abondamment aux bâtiments de la Mission et à toutes les maisons voisines une eau parfaite, abso-

lument exempte d'impuretés. Ah ! ce n'est pas devant les protestants de Reykjavik qu'il faudrait accuser les prêtres catholiques et les religieuses d'être « les apôtres rétrogrades de l'obscurantisme », — suivant le style barbare de nos anticléricaux. Puissent du moins nos frères séparés puiser, avec cette eau, le goût et le désir de la Source de Vérité, qui jaillit pour la Vie éternelle !

Permettez moi, Monsieur le Chanoine, de terminer, par une dernière impression personnelle, ce résumé hâtif et bien incomplet de mes croisières d'Islande. Dimanche dernier, j'avais l'honneur de chanter la grand'messe dans la modeste, mais gracieuse église de la mission de Reykjavik. Je me rappellerai toujours avec émotion cette cérémonie, à laquelle le plain-chant grégorien, exécuté avec goût par les religieuses de Saint-Joseph, laissait toute son auguste simplicité. Tous les Islandais catholiques, nouveaux convertis, — une trentaine environ, — y assistaient avec une attention pieuse, un recueillement intense, qui me faisaient penser à une communauté de l'Eglise primitive. Il me semblait voir le sang des martyrs islandais de la Réforme fleurir sous mes yeux en une race nouvelle, élue et chérie de Dieu, ardente dans sa Foi, généreuse dans sa Charité. Et il me fut doux d'apprendre que le « saints » d'Islande priaient avec ferveur pour leurs frères aînés de la Famille catholique, pour le salut de la France...

Eug. REVEL.

P. S. — 30 mai. — Nous arrivons à Saint-Pierre et Michelon (Amérique du Nord), après une heureuse traversée, au milieu des brumes et des icebergs, et une fructueuse croisière parmi les morutiers du Grand-Banc de Terre-Neuve. Je clos ces lignes en hâte, pour les faire partir par le premier courrier.

Veillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'hommage de mon dévouement le plus cordial et le plus respectueux.

E. R.

La littérature dramatique en Savoie

La première de « Ribera »

Après la superbe manifestation d'art dont la scène du Grand-Cercle d'Aix-les-Bains a eu récemment la primeur, nous pourrions dire qu'un poète nous est né, si, depuis longtemps déjà, Emmanuel Denarié ne s'était révélé à nous comme un de ces mortels privilégiés que leur étoile a marqués du *mens divinius* et appelés, — en même temps qu'aux secrètes et inexprimables jouissances que donne à ses élus l'inspiration poétique, — à la tâche glorieuse de faire vibrer à l'unisson les cœurs et de surélever les âmes de leurs contemporains.

Le vieux proverbe dit que nul n'est prophète en son pays. L'auteur de *Ribera* peut se dire que, poète dans le sien et comme tel revendiqué, aimé et admiré de tous ses compatriotes de Savoie, il est désormais sacré poète devant le tribunal du grand public et qu'il vient d'enrichir notre littérature nationale d'une œuvre maîtresse dont la place est tout indiquée à la Comédie-Française.

Le caractère génial de cette œuvre est, en effet, de porter l'empreinte d'un talent puissant, original et bien personnel, et de n'appartenir à aucune école, ou plutôt de les réconcilier toutes, en empruntant aux classiques une forme impeccable, une langue harmonieuse, une facture cornélienne, et aux romantiques le mouvement, la vie, l'intérêt poignant de l'action et je ne sais quoi d'imprévu, de heurté, de violent qui vous empoigne, vous domine et vous fait passer par le frisson des grandes émotions. Là est la véritable touche de la valeur d'une œuvre, oraison funèbre ou discours judiciaire, drame ou poème, tableau ou statue. Il est inutile de barguigner, comme eût dit Joseph de Maistre : quand je sens à mon œil une petite larme perler, de celles que

l'on dissimule gauchement à ses voisins, comme si l'on devait rougir de sa candeur, c'est que l'étincelle divine a jailli et qu'un reflet de la Suprême Beauté vient de passer dans mon rayon...

Cette émotion, ou plutôt cette commotion symptomatique, nous l'avons éprouvée, au cours de la soirée mémorable du 22 août 1907, dans cette salle que Paris nous envierait, où, sous le souffle d'une direction qui a fait ses preuves et qui a droit à la reconnaissance de tous les amis des arts, se sont succédé, depuis dix ans, tous les chefs-d'œuvre du génie humain interprétés par les premiers artistes du monde.

C'est bien une première : le théâtre, luxueusement éclairé, a un air de fête. D'élégantes toilettes s'étalent dans les loges. Le roi de Grèce, amené par le docteur Guillard et accompagné des personnages de sa suite, occupe celle de la municipalité. Le tout-Chambéry, le tout-Annecy, le tout-Savoie se mêlent au tout-Aix, c'est dire au tout-Paris. Les initiés savourent à l'avance le banquet esthétique auquel ils sont conviés. Les profanes se demandent, — peut-être non sans un certain grain de scepticisme, — ce que *Ribera* va leur révéler. Les uns et les autres vont bientôt se trouver d'accord et, dans cette assistance d'élite, cosmopolite et bigarrée, parisienne et provinciale, française et étrangère, il n'y aura plus qu'un cœur pour battre, deux mains pour applaudir et une voix pour proclamer, avec le roi de Grèce, qui est un bon juge, que l'œuvre du poète savoyard est un morceau de roi...

Poète ? ce n'est pas assez dire. Emmanuel Denarié nous avait déjà donné sa mesure dans la *Légende de l'Art*, qui fut le point de départ de son étroite amitié avec Henry Bordeaux, le copartageant des palmes qu'en 1890 l'Académie de Savoie fut heureuse de leur décerner. L'an dernier, le délicieux tryptique de *Fra Angelico*, — le *Passant* de notre François Coppée chambérien, — nous était apparu comme une de ces statuettes de

Saxe ou de ces biscuits de Sèvres dont on aime à orner le salon familial. *Ribera*, de plein saut, de haut vol, nous ravit vers les cîmes, dans la région du drame, de la tragédie où se heurtent, en un conflit déchirant et tourmenté, les deux passions les plus puissantes, les plus jalouses, les plus impérieuses qui puissent se disputer une âme d'artiste, — l'art et l'amour : tragédie de toujours dans un cadre du XVII^e siècle et dans l'enceinte de la Ville Eternelle, où l'*Espagnolet*, qui fut une des gloires de l'école espagnole, est venu exercer son pinceau au contact des chefs-d'œuvre de toutes les écoles.

Les figures dominantes de la pièce sont *Ribera*, le héros, dans l'âme duquel va se livrer le terrible combat ; *Serena*, la jeune fille exquisite qui lui inspire un amour partagé ; *Cantaluna*, le vieux modèle farouche, qui, au nom de l'art, veut arracher le maître aux séductions de l'amour ; *Beppa*, la petite gitana qui l'aime, elle aussi, à la façon du ver de terre amoureux d'une étoile et qui se vengera par un dénouement à la *Carmen* ou à la *Rigoletto*.

Serena est la nièce d'un cardinal, ami des arts, qui, dans son palais des bords du Tibre, lui fait donner des leçons par le jeune peintre auquel il a offert l'hospitalité. Le rideau se lève sur un salon richement décoré. L'Eminence, en fin connaisseur, une loupe à la main, passe en revue les premiers essais de l'élève :

Ton crayon, je l'avoue, a fait quelque chemin
Depuis que *Ribera* te l'a mis dans la main...
Ce José *Ribera* nous promet un grand maître...

Et sans se douter qu'il va aiguïser dans son cœur un sentiment qu'il est facile de deviner à son trouble, le cardinal raconte à sa nièce l'histoire du « jeune vagabond », venu d'Espagne, qu'il surprit un jour, « le crayon en main, près d'un temple d'Hercule », absorbé par la contemplation de ce « débris de l'art romain ». Gentilhomme de bonne race, *Ribera* a tout quitté pour venir à

Rome, accompagné de Cantaluna, le vieux joueur de guitare, et de Beppa, la petite fille de celui-ci, la gitana qui, elle aussi, aime secrètement don José.

Dès le début, l'action se dessine très nette et avec une rare vigueur de pinceau. Serena et Ribera sont attirés l'un vers l'autre, sous l'œil jaloux de Beppa. Le comte Orsi, gentilhomme romain costumé à la Henri IV, convoite pour son fils la main de Serena. Il entre en scène peu de temps après le peintre qui reprend le travail accoutumé, non sans avoir introduit et présenté au cardinal les deux compagnons de son existence vagabonde, Cantaluna et Beppa. Traité avec hauteur par le comte, le peintre lui réplique en s'adressant au cardinal :

Grand seigneur ou manant, pauvre ou riche, qu'importe !

Vous les faites égaux, leur ouvrant votre porte !

S'il est comte, les miens ont un plus vieux blason !

Ribera contre Orsi ! jugez !!!...

Ribera, soutenu et poussé par Cantaluna, veut reprendre son indépendance et quitter le palais où son génie est prisonnier. Serena l'y retient en laissant discrètement entrevoir le chagrin que lui causerait son départ.

Au second acte, la scène s'ouvre sur une loggia de grand style, dont la large baie laisse entrevoir le panorama féérique du château Saint-Ange. Ribera fait le portrait de Serena, en la présence et assistance de Dame Véronique, la duègne, qui rappelle la Dame Marthe de *Faust* et qui, dans une scène pleine d'entrain, d'esprit et de jovialité, feint de se laisser endormir par les deux soupirants. Serena, pour la bercer, lui chante la ballade amoureuse de la Sultane Padilla, où les deux cœurs épris épellent leur propre histoire... Le cardinal survient et fait part à sa nièce de la demande en mariage que le comte Orsi vient de lui adresser pour son fils. Serena se dérobe aux sollicitations de son oncle, sans enlever tout espoir au comte qui vient solennellement renouveler la requête ; elle veut réfléchir... Demeurée seule, elle

apprend qu'une femme (c'est Beppa) attend Ribera à la sortie du palais. Celui-ci rentre dans la loggia : Serena lui fait part de ses soupçons et, dans une scène toute vibrante de leur passion partagée, — tels Roméo et Juliette, Faust et Marguerite, — Elle et Lui chantent un duo d'amour, qu'accompagne du dehors, en sourdine, la sérénade des violoneux, flûtistes et guitaristes du prétendant évincé. Les jeunes gens décident de s'enfuir :

Où?... mais vers le soleil, la lumière et la vie !
Partout où la beauté rayonne et nous convie !
Où nous pourrons servir les dieux que nous aimons !
Où l'on respire enfin l'air libre à pleins poumons !
Pour loger notre amour j'ai besoin de l'espace ;
Il lui faut des chemins où nul autre ne passe,
Les âpres voluptés des sentiers dangereux,
Qui donnent le vertige, où, pour marcher à deux,
On se tient, Serena, serrés l'un contre l'autre !
Acceptez-vous ? Voici ma main... donnez la vôtre !

.....

SERENA

José, m'aimerez-vous encore demain ?

RIBERA

Toujours !

Hélas ! le serment ne devait pas être tenu. Au troisième acte, l'action va se précipiter. Le décor, admirablement réussi, représente, au crépuscule du soir, un paysage de la campagne romaine. La nuit descend sur les ruines dont le Tibre caresse de ses eaux glauques le squelette fantastique... Une théorie de pêcheurs et de musiciens bat l'estrade et s'entretient de l'histoire des amours du peintre et de son élève, qui est devenue la fable de Rome. Surviennent Beppa, puis Ribera. Beppa tâche de détourner Ribera de l'objet de sa flamme. Cantaluna, qui surgit de sa mesure, lui adresse d'amers reproches :

..... Oui, l'éternelle antienne

On la connaît et je l'ai chantée à mon tour !

Mais bien trop tard, hélas ! j'ai compris que l'amour

Devait rester pour nous le levier qui soulève
Notre âme et tu verras toi-même que le rêve
Nous échappe aussitôt qu'on l'a réalisé ;
Oui, garde ton amour mais idéalisé :
Qu'il soit pour toi la vie, et la force et la flamme ;
Car ce n'est pas l'amour que je crains... c'est la femme !

Ici, la lutte se fait palpitante entre les deux grands
sentiments aux prises... L'amour paraît un instant l'em-
porter... Cantaluna le poursuit jusque dans ses derniers
retranchements et c'est l'art vainqueur qui finalement
inspire ce beau chant de triomphe :

Gloire ! gloire jalouse ! amante au cœur altier !
Fus-tu toujours ainsi pour ceux qui t'ont servie :
Plus forte que l'amour, plus chère que la vie ?
Quand le vulgaire croit que nous t'allons chercher,
C'est toi qui nous appelle et nous force à marcher ;
Et bien vite on apprend ce que ta faveur coûte
Par les vaincus qu'il faut enjamber sur ta route.
Pourtant, parmi tous ceux qu'on voit sur tes sommets,
Combien, quoique meurtris ne se sont plaints jamais !
Et je marche à mon tour penché sur votre trace,
O mes fiers devanciers : je suis de votre race !
Tous, vous avez lutté ; tous, vous avez souffert ;
Donnez moi le secret de vos âmes de fer,
Dites-moi dans quels cieux vous trouviez le mirage
Qui dans les jours de deuil vous donnait du courage !
Car vous avez su voir en cherchant l'au-delà
Que joie, ivresse, amours, chagrins, que tout cela
Dans la tombe avec nous s'enferme à la même heure
Mais que de l'homme éteint, l'œuvre seule demeure !

Ribera, libéré, va s'élaner sur la barque qui l'attend,
quand surgit une ombre blanche : c'est Serena qui, dans
un suprême effort, vient essayer de le reprendre. Beppa
voit le danger ; elle se glisse derrière sa rivale et la
frappe d'un coup de poignard. Serena, mortellement
atteinte, dans le semi-délire de son agonie, reçoit la
bénédition suprême du Cardinal accouru et lègue sa
dernière pensée à l'élu de son cœur :

J'ai quitté le rivage où j'étais attachée,
Et mon âme sur toi comme une ombre penchée
Dans l'impalpable éther flotte au-dessus des eaux.
Sœur des Sylphes légers qui peuplent les roseaux.
... Ainsi tous deux nous ne formerons plus qu'un être.
Je serai dans ton souffle et l'air qui te pénètre,
Dans la brise qui passe en caressant tes yeux.
... Vois comme l'horizon s'éclaire radieux !...

Telle est la charpente de cette pièce de belle venue, d'inspiration haute, de facture habile, où le poète de la *Légende de l'Art* et de *Fra Angelico* a marqué sa place, et de main d'ouvrier, parmi les auteurs dramatiques de notre temps. Il y a dans ces trois actes des passages claironnants comme des fanfares et harmonieux comme des voix d'enfants, qu'ont soulignés les applaudissements répétés de l'auditoire. Tels la tirade du Cardinal sur l'âme des artistes, au premier acte ; la ballade et le duo d'amour ; la scène, fort ingénieusement menée, du faux sommeil de la duègne, au second acte ; et le troisième acte tout entier qui, avec son outrance, son réalisme, ses oppositions de teintes, ses allures précipitées de cinématographe avant la lettre, semble s'être inspiré du talent même de l'*Espagnolet*. Celui-ci, ainsi qu'on le sait, se complaisait dans les contrastes et les violences de tons. A contempler Ribeira au Musée de Madrid et à entendre *Ribera* au théâtre d'Aix-les-Bains, on dirait qu'il y a entre l'œuvre du peintre et celle du poète une sorte d'affinité et d'harmonie imitative.

Emmanuel Denarié nous en voudrait si nous n'associons pas à son succès le metteur en scène hors de pair, qu'il a rencontré dans M. Gandrey, le distingué directeur artistique du théâtre du Grand Cercle ; M. Provinciali, le compositeur émérite, qui a écrit la musique de la sérénade ; et les artistes qui ont apporté à l'exécution de leurs rôles un talent, une bonne volonté et nous ajouterons un enthousiasme communicatif qui vibrait dans les vers admirables dont ils ont su mettre en valeur

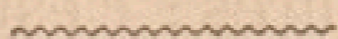
toutes les nuances, toutes les facettes et toutes les beautés. Mme Laurent-Meyer a été une Serena exquise de tendresse discrète, de grâce et de distinction, qui a, certes, bien mérité les gerbes de fleurs tombées à ses pieds au second acte ; Mme Marie Laurent, une Beppa frémissante de passion farouche et de jalousie déchaînée ; M. Albert Meyer, un Ribera, qui, parfois un peu terne et effacé, s'est spécialement affirmé dans les grandes tirades de son rôle, après avoir réglé, dans la coulisse, les moindres détails d'une mise en scène incomparable ; M. Bert, une Eminence rouge parfaite de tenue, de noblesse et de grand air ; M. Draquin, un comte Orsi, magistralement hautain, dans sa restitution peut-être discutable et trop voulue du Béarnais. Quant à Matrat, dont la réputation n'est plus à faire, il s'est montré tout simplement admirable dans sa création de Cantaluna, qui restera l'un des meilleurs rôles et des plus éclatants succès de sa carrière.

Ceux de nos compatriotes, qui ont conservé avec l'amour de la province le culte du beau, ne trouveront pas, quand ils auront vu jouer *Ribera*, notre lyrisme excessif et déplacé. Que nous importe le jugement des autres, des sceptiques et des désabusés, de ceux qu'un bel élan fait sourire et qui regardent comme des naïfs ceux qui savent encore pleurer ! Nous avons été heureux, et cela nous suffit, de saluer une œuvre qui fait honneur à notre Savoie, rehausse la renommée littéraire de son Académie et accroît l'éclat d'un nom entouré, parmi nous, de vieilles et profondes sympathies. En rentrant l'autre jour, par le train de minuit, dans les murs de notre ville, nous nous disions qu'à cette fête de l'art manquait, hélas ! une figure : celui que nous appelions le bon Docteur et qui eut reconnu sa belle âme éprise d'idéal dans les superbes vers de son fils bien aimé.

François DESCOSTES.

LE † FRA ANGELICO †

d'Emmanuel DENARIÉ



Voulez-vous, ami lecteur, en ce temps d'arrière-automne, où les soirées se mettent à devenir longues, où la neige commence à blanchir les sommets, voulez-vous, oubliant pour une heure le Maroc et les Marocains, faire un petit voyage rétrospectif à Florence, en plein quinzième siècle... et en plein idéal ?

Demandez à Plon la délicieuse plaquette qu'il vient d'éditer à un nombre réduit d'exemplaires sous le titre de *Fra Angelico*. Vous y savourerez tout d'abord, en guise d'apéritif, une préface d'Henry Bordeaux. Le poète en prose de la *Peur de vivre* vous y présentera, dans un piquant et charmant tête à tête, cet autre poète en vers, et en vers pleins, sonores, aisés, au nombre harmonieux, à la frappe impeccable, à la richesse de rimes luxuriante, qui vient de s'affirmer dans *Ribera*.

Fra Angelico en est, pour ainsi dire, le prélude mystique. *Ribera* traduit, — nous avons vu avec quelle maîtrise ! — la lutte de l'art et de l'amour : il remue les fibres de la passion d'une touche à la fois discrète, vigoureuse et puissante. Dans une action rapide, souverainement dramatique et merveilleusement adaptée à la scène, il s'empare de vous, si rebelle que l'on puisse être aux expansions de la sensibilité, il vous domine, vous captive, vous grise, comme me l'écrivait un de mes amis de Paris, avec du champagne de première marque, tout en ne cessant de planer dans une sphère éthérée et en ne demandant rien de l'émotion qu'il provoque aux sources impures ni aux bas instincts ; mais enfin *Ribera* reste une œuvre profane, je ne veux pas dire païenne : la glorification de la gloire humaine.

Fra Angelico, ce sont la gloire humaine et avec elle l'éternel féminin et tout le cortège des séductions du monde aux prises avec l'amour de l'art idéalisé et vivifié par l'amour divin. L'œuvre n'est ni une tragédie, ni une comédie, ni une saynète, ni une pièce de cape et d'épée, ni un écheveau d'aventures ; c'est un drame tout intime dans l'âme d'un moine, qui contient l'infini, et dans le cadre étroit d'un couvent, où se déroule la séraphique histoire du peintre des séraphins.

Le poète lui-même a baptisé ce cantique d'amour, qui échappe à toute classification, d'un nom archaïque, adéquat à un genre nouveau : c'est un *tryptique*, mais un tryptique vivant, où la lyre remplace la palette ; l'harmonie des sons, celle des couleurs ; l'inspiration des sentiments et le choc des idées, le langage muet des physionomies et des poses.

Nous voici dans une salle du couvent de Saint-Marc, à Florence, en 1425. Sur la scène, un tableau inachevé que Fra Angelico va reprendre dès la première heure, car il fait nuit encore, et tandis qu'il confie à Frère André, le vieux prieur, les tourments de son âme insouvie, et que celui-ci le met en garde contre les tentations protéiformes du « subtil Asmodée » le jour vient :

L'étoile du matin brille sur Fiesole ;
Sa clarté reposante, inondant la colline,
Semble un regard de Dieu qui vers elle s'incline.
On dirait que la terre, en son recueillement,
Ecoute un chant confus qui vient du firmament...

.....
C'est l'heure où l'on perçoit les choses très lointaines,
Où des champs du ciel bleu, dans un air plus léger,
Les chérubins craintifs descendent sans danger
Pour mêler leur prière au murmure des branches ;
Où l'on voit dans les airs passer des formes blanches,
Comme un duvet neigeux qui s'échappe d'un nid...
La terre avec le ciel en cet instant s'unit,
Et l'on entend alors monter comme un cantique
Le chant doux et sacré de l'épouse mystique...

C'est l'Angélus !... Frère Jean, en extase, communiant avec les anges, qui chantent là-haut l'*Ave Maria*, a ressaisi son pinceau et fixe sur la toile les splendeurs éternelles qu'il contemple avec les yeux de la foi...

* * *

Mais voici le monde qui, sous les traits de Masaccio, accompagné de Flora, la belle fille de Florence, monte à l'assaut de l'atelier sacré, où l'artiste angélique achève son chef-d'œuvre, et veut l'entraîner au dehors : le peuple en fête réclame le maître. Frère André le dispute aux embûches du nouvel ambassadeur d'Asmodée qui, au nom du progrès, voudrait humaniser le divin pinceau du Séraphique :

Gardez votre idéal et laissez-nous le nôtre ;
Surtout n'espérez pas les souder l'un à l'autre,
Et comment pourraient-ils se rencontrer jamais ?
Vous marchez sur le sol et nous vers les sommets
Où vit l'ange mystique aux ailes déployées !
On ne peut pas l'atteindre avec des mains souillées.
Faites des Adonis, ramenez Cupidon ;
Mais nous soumettre à l'art des païens, allons donc,
Nous ferions avec eux d'étranges amalgames !
Car eux sculptaient des corps et nous peignons des âmes !

La lutte se poursuit dans le troisième panneau. Fra Angelico est visiblement ébranlé. Masaccio prétend libérer son génie, et Frère André lui reproche de vouloir l'étouffer ; car

Sa candeur, ses élans vers la voûte infinie,
Ses mystiques transports, voilà tout son génie !
En détruisant cela vous aurez tout détruit,
Et c'est vous qui l'aurez enfoncé dans la nuit,
Un rien suffit parfois pour étouffer la flamme
Qui projette un rayon lumineux sur notre âme ;
Et c'est en vain qu'on veut rallumer le flambeau...

Le flambeau, grâce à Dieu, n'était pas éteint. Tout au plus le souffle du monde, pénétrant sous les voûtes du cloître, avait-il pu en faire osciller la flamme. L'Angélique, un instant frappé d'impuissance, quand il veut peindre à la façon de Masaccio, retrouve l'inspiration perdue en s'humiliant devant Dieu sur un geste de Frère André :

* * *
MASACCIO

Triomphez..., il revient de l'extase première,
Mais que peut-il donc voir au-delà ?

FRÈRE ANDRÉ

La lumière !

Ainsi que le dit Henry Bordeaux, en présentant au grand public ce bijou florentin, doublé d'une relique, *Fra Angelico* est un hymne à « l'art religieux qui a eu l'ambition d'atteindre, par-delà ce qui est perceptible aux sens, ce qui se laisse deviner sur les traits des visages extasiés, au bord des lèvres d'où coulent les prières, au fond des yeux dont le regard semble voir au-delà du temps et de l'espace ». Fra Angelico peignait des chérubins ; il a trouvé, au pied des Alpes, un poète qui a su le faire revivre en s'incarnant en lui et en mettant dans ses vers comme une sorte d'harmonie imitative du pinceau extatique du maître de Fiesole :

Je reconnais le chant

Des anges. On dirait qu'ils s'en vont détachant

En feston gracieux leurs lentes ritournelles...

O clartés !... O splendeur des fêtes éternelles !!!

François DESCOSTES.

EXCURSION DE MAURIENNE

Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne. — *Excursion à Chamoux.* — Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Chambéry, Chamoux se rattache cependant à la Maurienne par la juridiction ecclésiastique et par de nombreux souvenirs historiques. Voilà pourquoi cette localité avait été choisie, cette année, pour but de l'excursion traditionnelle de notre Société d'histoire.

Le 24 juillet, au train de 9 h. du matin, une quinzaine d'archéologues débarquaient à la petite gare de Chamouset et de là se rendaient à Chamoux, les plus vaillants à pied, les autres dans le char préhistorique de la poste ou dans la voiture de Mme la Comtesse de Sonnaz, gracieusement mise à notre disposition.

A notre arrivée à Chamoux, M. l'abbé Gaden, archiprêtre, nous invite à nous reposer un moment dans son presbytère et nous offre un délicieux vin blanc qui nous fait promptement oublier la poussière de la route et les fatigues du voyage.

M. l'abbé Gaden nous accompagne au château de Chamoux que Madame la Comtesse de Sonnaz avait bien voulu nous permettre de visiter.

Le château est une construction rectangulaire avec deux ailes en saillie sur la façade principale. Au premier coup d'œil, on s'aperçoit que l'édifice a subi de nombreux remaniements et des aménagements divers, de sorte qu'il est bien difficile de deviner le plan primitif. D'ailleurs, une partie de l'ancien château est enfouie dans les alluvions du torrent de Montendry, qui a inondé le bourg à une époque que nous ne pouvons préciser.

Nous allons d'abord rendre nos hommages à la châtelaine, qui nous accueille comme les dames du temps jadis savaient accueillir les preux chevaliers et s'offre à nous accompagner dans la visite du château.

C'est donc sous la direction du plus aimable et du plus entendu des *cicerones* que les archéologues mauriennais visitent les grandes salles féodales aux majestueux plafonds à caissons, aux murailles mégalithiques dans l'épaisseur desquelles on a pu creuser, comme dans la roche vive, des cabinets de toilette ou d'élégants boudoirs. Nous saluons, en passant, les portraits de famille, guerriers bardés de fer ou gracieuses châtelaines habillées à la dernière mode... du temps où elles ont vécu. D'étage en étage, par des escaliers tournants, nous atteignons les combles où nous suivons l'ancien chemin de ronce, non pour surveiller les manœuvres d'un ennemi, mais pour contempler la riante vallée du Gellon et les riches coteaux d'Hauteville.

C'est avec regret que nous quittons ce belvédère pour descendre dans les sous-sol, qu'il nous reste à explorer.

A la lueur de quelques bougies, nous dévalons une vingtaine de marches conduisant dans de vastes pièces qui ont servi autrefois de salles d'armes, de cuisines ou de salles à manger et qui se trouvent en contre-bas par suite de l'inondation dont nous avons parlé plus haut. Au-dessous existent d'autres appartements que nous apercevons à travers une baie pratiquée dans un mur, mais nous ne pouvons pousser plus loin nos explorations, parce que les voies d'accès ont été obstruées par les alluvions. Nous n'avons donc pu pénétrer dans les classiques *oubliettes* où l'imagination ou la malveillance des feuilletonistes accumulent tant d'horreurs.

Nous remontons sains et saufs, et, comme des *rescapés*, nous savourons la douce lumière du jour.

C'est dans une des superbes allées du parc, ombragée par des marronniers plusieurs fois séculaire, que M. l'abbé Gros, vice-président de la Société, résume l'histoire du château et celle de la collégiale dite de Sainte-Anne, dont les murailles branlantes et lézardées ont fait place à un hangar situé du côté du château.

A l'issue de la conférence, toujours à l'ombre des gigantesques marronniers, Madame la Comtesse de Sonnaz nous offre un archéologue Sauterne que nous buvons à la santé de notre hôtesse, en la remerciant de toutes les délicates

attentions qu'elle a eues pour nous au cours de cette visite. Après avoir pris cet apéritif, nous nous dirigeons vers le restaurant Noyroud, où nous attend un riche banquet, dont le menu a été commandé par M. le Docteur Fodéré, l'organisateur traditionnel de nos excursions.

Dans une fête comme celle de la Société d'Histoire de Maurienne d'où sont bannis tous les sujets de division, il est inutile de faire remarquer que l'entrain et la plus franche cordialité ont égayé ce banquet qui a été, d'ailleurs, remarquablement servi et ferait honneur à un hôtel d'une localité plus importante que Chamoux. Aux membres de la Société s'étaient joints MM. Gaden, curé de la paroisse, Carcel, notaire, Flandin, curé de Villard-Léger. M. Mamy, maire de Chamoux, également invité, a été retenu par ses affaires et nous a envoyé une fort courtoise lettre d'excuses et de regrets.

Au dessert, M. Truchet, président, porte la santé à Madame la Comtesse de Sonnaz, qui, quoique absente, est néanmoins présente à la pensée de chacun de nous par le souvenir des aimables attentions dont nous avons été l'objet ; de Mesdemoiselles Thomas, ses voisines, qui nous ont également accompagnées dans la visite du château et viennent encore de témoigner leurs sympathies pour l'archéologie en nous envoyant un excellent Crépy.

M. l'abbé Gros, vice-président, porte la santé des hôtes de la Société et les invite à resserrer, en devenant membres actifs, les liens qu'ils ont commencé à nouer avec l'archéologie.

M. l'abbé Gorré, secrétaire, après avoir rappelé en quelques mots le souvenir des membres décédés depuis la dernière excursion, prie ses collègues de lui donner beaucoup de besogne ; ils n'ont pas à craindre de l'accabler de travail, puisqu'il a un suppléant très dévoué.

Une promenade aux gorges du Nant succède agréablement au banquet. M. Carcel, qui nous a conduits dans cette pérégrination, nous ramène près de l'église, dans le clos de l'ancien prieuré, où il nous présente sa gentille famille. C'est sous les treilles, dans un magnifique encadrement de ver-

dure, que nous acceptons la bière qu'il nous offre avant notre départ.

Malgré les appréhensions qu'avaient fait naître, chez quelques-uns des nôtres, l'éloignement de Chamoux et la température élevée de la saison, nous avons passé une fort agréable journée, digne des précédentes excursions.

Un archéologue mauriennais.



CONTRIBUTION A LA BIBLIOGRAPHIE SAVOYARDE

JOSEPH CARLIOZ, né à Rumilly (Haute-Savoie), le 24 mars 1860, membre correspondant de l'Académie de Savoie, bachelier ès-lettres et ès-sciences, ingénieur des Arts et Manufactures, membre de la Société des Ingénieurs civils de France.

Moyens employés dans les ateliers d'imprimerie pour protéger les ouvriers contre les accidents du travail (bulletin de la Société de protection des apprentis. Janv., fév., mars 1895).

Calculs des voûtes en maçonnerie (Semaine des constructeurs.)

Calculs des appuis métalliques (Semaine des constructeurs).

Emploi du métal dans les constructions (Notes d'art et d'archéologie).

Impression à l'aide des couleurs en poudre (génie civil).

Des Ententes industrielles et commerciales (ibid.).

Impression à l'aide de la photographie (ibid.).

Appareil à recevoir et ranger les feuilles dans les machines à imprimer (ibid.).

Etudes sur les Associations industrielles et commerciales (grand In-8° de 113 p., 1900. Alcan, éditeur, Paris).

Les comptoirs de vente en commun (grand in-8° de 222 p., 1905. Mazon frères, éditeurs. à Nevers).

FENOUILLET FÉLIX, instituteur public en retraite, né à Pers Jussy (Haute-Savoie), le 15 octobre 1842, officier d'académie, chevalier du Mérite agricole, membre effectif de la Société Flo-

rimontane, d'Annecy, et de la Société savoisiennne d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry, membre correspondant de l'Académie de Savoie.

Année 1873. — *Géographie du département de la Haute-Savoie*, à l'usage des écoles. 1 volume in-12, de 76 pages avec carte. Imprimerie Coopérative de Genève.

Année 1884. — *Notice géographique sur la Haute-Savoie*, 12 pages in-4° avec carte, inséré dans la collection de l'*Atlas scolaire* de M. Emile Levasseur, de l'Institut. Librairie Delagrangre, Paris.

Année 1890. — Extraits du *Journalier* d'Antoine de Boège, inséré dans la *Revue Savoisiennne*, nos de novemb. décemb. 1890, pag. 247 et suiv.

Année 1891. — *Histoire de la ville de Seyssel* (Ain et Haute-Savoie), un volume in-8, 292 pages ; imprimerie Chambet, à Annemasse.

Année 1893. — *Manuel d'administration et de comptabilité des Fruitières*, 1 vol. in-8° 120, pages ; édité par J. Chambet, à Annemasse.

Année 1893. — *Origine des noms de famille en Savoie*, paru dans la *Revue Savoisiennne*, nos de mars, juillet et septembre.

Année 1895. — *Notions pratiques de comptabilité agricole*, à l'usage des pays de moyenne et de petite culture. 1 vol. in 12, 24 pages. Imprimerie Hérisson, Annecy.

Année 1896, — *Etude sur les anciens lacs de la Savoie à l'époque quaternaire*, publiée dans la revue *Le Cyclamen*, de Paris, organe de la Société du même nom, composée de Savoyards.

Année 1897. — *L'Habitation en Savoie*, étude publiée également dans le *Cyclamen*.

Années 1900-1905. — Série de descriptions de sites et curiosités naturelles de la Savoie ; dans le journal le *Savoyard de Paris*, avec illustrations.

Années 1900-1903. — Série d'articles sur divers sujets relatifs à la Savoie, dans la *Revue populaire de la Savoie* ; Annecy, imprimerie Hérisson.

Années 1899-1906. — Série d'articles sur des sujets divers relatifs à la ville d'Annecy et à ses environs, dans le journal *L'Industriel Savoisien*, d'Annecy ; imprimerie Hérisson.

Années 1895-1907. — Longue suite d'articles sur l'élevage des abeilles, dans le *Bulletin des Sociétés d'apiculture de la Savoie et de la Haute-Savoie*. — Fondateur de ce *Bulletin*.

Année 1903. — *Monographie du Patois savoyard*, grammaire et vocabulaire : un volume grand in-8° de 280 pages. Imprimerie Hérisson, à Annecy.

Année 1904. — *Notice historique sur le château et la famille de Pelly, à Desingy*, paru dans la *Revue Savoisiennne*, nos des 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 1904, avec tirage à part.

Année 1905. — *Histoire de la Savoie à l'usage des écoles*, un vol. in-12, de 162 pages. Edité par Ducloz, imprimeur à Moûtiers.

Années 1905-1906. — *Notice biographique sur Mgr Pierre Fenouillet, d'Annecy, évêque de Montpellier, de 1608 à 1652*. — Communication faite au Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, à Aix-les Bains, 1905 ; compte-rendu dudit Congrès, pages 405 à 422. Tirage à part de 100 exemplaires.

Année 1907. — *Monographie de la commune de Desingy (Haute Savoie)*, en cours de publication dans les *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chambéry*.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

Archéologie. — On sait qu'il est très difficile de fixer le parcours précis des voies romaines, malgré tous les travaux des archéologues, en particulier de l'infatigable et savant abbé Ducis, spécialiste autorisé des Alpes de Savoie. Sans se décourager par les difficultés qu'il connaît mieux que personne, M. Marteaux s'est consacré depuis plusieurs années au même labeur avec une science et une ardeur admirables. Dans son dernier travail, publié dans la *Revue Savoisiennne*, 3^e trim. 1907, le savant archéologue commence l'étude raisonnée des diverses hypothèses émises sur la direction de la voie romaine d'Annecy à Genève.

Histoire moderne. — Parmi les thèses soutenues en 1907 par les Elèves de l'Ecole nationale des Chartes, nous devons signaler un mémoire qui intéresse l'histoire diplomatique de la Savoie : *L'ambassade de Particelli d'Hemery en Piémont*, par M. Gabriel DE MUN, le neveu de l'éloquent député du Finistère. Envoyé par Richelieu près de la Cour de Turin pour lutter contre l'influence de l'Espagne et de l'Autriche, Particelli, Lucquois d'origine, par-

vint à ses fins, malgré les efforts du célèbre Père Monod, M. de Mun étudie avec une rare sagacité les diverses phases de la lutte engagée entre les deux diplomates. (*Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1907*. Mâcon, Protat, 1907, in-8, 184 p.)

— *Louise de Savoie et Claude de France à Lyon*, par Emile BAUX (Lyon, Rey, 1902, in-8, 40 p.).

— *Le voyage des Reines et de François I^{er} en Provence et dans la vallée du Rhône*, par MM. BAUX, BOURRILLY et MABILLY (Toulouse, 1904, in-8, 34 p.). — Deux études documentées sur Louise de Savoie, régente de France pendant la guerre d'Italie. Son séjour à Lyon daterait non pas, comme on le croyait, de juillet 1515, époque du passage de François I^{er} dans cette ville, mais seulement de novembre 1515.

— L'Académie Chablaisienne publie dans son tome XX deux Mémoires importants sur le xvi^e siècle en Savoie. Le premier comprend l'*Inventaire des biens immeubles des Cures et Chapelles du baillage de Chablais*, dressé par les protestants de Berne en 1540. Le manuscrit, propriété de l'Académie, est une copie de l'original qui appartenait à M. Jules Vuy. Cette publication documentaire est présentée par M. Duplan, l'éminent président de l'Académie Chablaisienne. — Dans un second Mémoire, M. le Chanoine PICCARD, vice-président de la même Académie, publie le résumé d'un registre des délibérations du Conseil de ville de Thonon allant du 18 août 1592 au 17 décembre 1597, pendant la Mission de Saint François de Sales en Chablais. Le texte est accompagné de notes historiques et biographiques intéressantes.

— M. le Chanoine GONTHIER publie des extraits de lettres de Mgr J.-F. de Sales qui fournissent quelques détails précis sur la peste qui désola Annecy en 1629 et sur l'héroïque dévouement du prélat pendant la durée de cet épouvantable fléau. (*Revue Savoisiennne*, 3^e trim. 1907.)

Moyen-âge. — Les *Miscellanea Valdostana*, publiés par la Société subalpine d'histoire (in 8, LXXXVIII-424 p., Pinerolo, 1903), contiennent une foule de documents se rattachant à l'histoire de Savoie. Ces Mélanges comprennent les travaux suivants : 1^o *Aosta dalle invasioni barbariche alla signoria sabauda*, par M. PATRUCCO ; 2^o *I Martiri tebei in Piemonte*, par M. Felice ALESSIO ; 3^o *Le Carte delle Case del grande e del piccolo San Bernardo*, par M. Silvio PIVANO : 145 chartes de 1050 à 1279,

précédées d'une introduction et suivies d'un *Index locorum et personarum* ; 4° *Le Carte dell' archivio dello Ospedale Mauriziano di Aosta fino al 1300*, par M. Giuseppe BATTAGLINO : 40 chartes avec un index ; 5° *La Vita Beati Bernardi dell' anonimo Novarese*, par M. Alessandro COLOMBO : texte critique inédit avec introduction ; 6° *Estratti dai Conti dell' Archivio camerale di Torino relativi alla Valle d'Aosta (1267-1350)*, par M. Ferdinand GABOTTO : 151 documents avec index ; 7° *Un sigillo medico Valdostano del secolo XIV*, par le docteur CARBONELLI : il s'agit d'un Boniface, chirurgien des princes de Savoie depuis 1352, qu'il faut distinguer d'un autre Boniface de Chambéry qui avait rempli les mêmes fonctions de 1332 à 1345 environ.

Tous ces travaux, composés selon les règles sévères de la méthode historique, font le plus grand honneur à la Société subalpine d'histoire et à son éminent président, M. Ferdinand Gabotto.

— M. BURAGGI met en lumière *Un statuto ignoto di Amedeo IX, duca di Savoia*, réforme édictée à Lausanne à la fin de 1467. (Turin, Bocca, 1905, in-8, 32 p.)

— *Les Lombards dans les Deux-Bourgognes*, par Léon GAUTHIER (Paris, Champion, 1907, in-8, xiii-397 p. — 156^e fascicule de la Biblioth. de l'Ecole des Hautes-Etudes). Etude économique très solide, basée sur des documents nouveaux, sur le rôle financier et même politique des banquiers lombards, d'Asti surtout, auprès des princes de Savoie et des ducs de Bourgogne, dans le cours du xiv^e et du xv^e siècle.

Histoire contemporaine. — M. le comte Bernard DE VÉSINS réédite, avec une introduction, *Les Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre. (Paris, Nouvelle Librairie nationale, in-18, 316 p.)

— M. le chanoine Nestor ALBERT, chercheur infatigable et souvent très heureux dans ses découvertes, publie l'*Histoire de Mgr de Thiollaz*. (Paris, Champion ; Annecy, Abry, 2 vol. in-8, 516-641 p.)

Ces deux volumes sont en même temps une biographie très complète et très édifiante de ce prêtre admirable qui devait être le premier évêque d'Annecy et aussi une histoire documentée des négociations qui aboutirent à l'établissement de ce siège épiscopal. Cette vie, pleine de leçons, est à méditer et à lire.

— La Société bibliographique publie, sous le titre *L'Épiscopat français depuis le Concordat jusqu'à la Séparation*, des renseignements précis historiques et bibliographiques sur tous les évêques français de 1802 à 1905. Les notices épiscopales se rapportant à la Savoie ont été rédigées par M. l'abbé Humblot pour les diocèses d'Annecy et de Saint-Jean de Maurienne, par M. le chanoine Borrel pour le diocèse de Tarentaise, par M. l'abbé Burlet pour le diocèse de Chambéry.

Révolution. — *A propos de trois lettres des Conventionnels Hérault de Séchelles et Philibert Simond. — La fête civique de Chambéry du 3 mars 1793*, par M. M. D'ARCOLLIÈRES (Extrait des Mémoires de l'Académie de Savoie, IV^e série, tome XI — tirage à part, in-8, 50 p.). Documents suggestifs sur l'antipathie qu'inspirait en Savoie la tyrannie jacobine ; nombreuses notes riches en informations précises et en rectifications historiques sur les hommes et les événements de la Révolution en Savoie.

— Dans *La Révolution française*, du 14 mars 1907, M. E. DE GALLO fait un tableau de la situation politique et religieuse de *Saint-Jean de Maurienne en 1793 et 1794*, d'après le registre des délibérations de la municipalité.

— M. Jules MASSE termine son *Histoire de l'annexion de la Savoie à la France en 1792* : cette quatrième partie, publiée dans le *Bulletin de l'Académie Delphinale*, IV^e série, tome 20^e, pp. 250-367, raconte la fin de la mission d'Albitte et de Laporte, les missions de Cassanyes et de Gauthier, de Réal et de Dumas.

Romans. — M. Henry BORDEAUX publie, dans le numéro du 1^{er} décembre de la *Revue des Deux-Mondes*, la première partie de sa nouvelle œuvre, *Les yeux qui s'ouvrent*, dont l'action se déroule en Dauphiné. Belle entrée, pleine de promesses.

Littérature judiciaire. — *L'Agression du Bourget*. — Sous ce titre vient de paraître, à Paris, la magnifique plaidoirie prononcée par notre compatriote, M^e Challamel dans la retentissante affaire du meurtre du jeune Hippolyte Debroise.

Le Gérant : J. GUÉLARD.

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5